



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

2018/2019

Action musiques amplifiées & risques auditifs
En Basse-Normandie depuis 2002

**Un programme d'éducation au sonore & une action culture-santé-environnement
pour les élèves de collèges à partir de la 4^e, lycées, centres de formation...
Présenté par quatre musiciens et techniciens du son.**



MOTIVATIONS

Avec l'avancée des technologies l'écoute et les pratiques musicales sont devenues un véritable phénomène de société. L'augmentation des volumes, des durées d'exposition, l'usage des technologies, combinés à un environnement bruyant constituent des dangers croissants en particulier pour tous et en particulier pour les jeunes : des troubles irréversibles et une perte prématurée de l'audition. Les enquêtes menées depuis une quinzaine d'années convergent vers le même constat : une population peu consciente des risques engendrés par leur environnement technologique, des durées d'écoute qui dépassent les capacités anatomiques et une dégradation de l'état de santé auditive.

- **5 millions** de Français sont concernés par la surdité dont **2 millions** ont moins de **55 ans**
- **1 personne sur 4 est touchée par les troubles auditifs dans tranche d'âge des 15-30 ans.**

**Peace and Lobe : un programme national du réseau Agi-Son, décliné dans les régions.
Un projet Prévention et Promotion de la Santé inscrit au Plan Régional Santé Environnement.**

Pour que la musique reste un plaisir, préservons notre audition !



Quatre musiciens se mettent en scène pour alerter jeunes des dangers liés aux surdoses de son. Témoignages à l'appui, ils appellent à l'écoute raisonnée. Vidéos documentaires, interviews d'artistes, techniciens, médecins, graphiques, démonstrations illustrent les explications pratiques : anatomie et pathologies de l'oreille, physique et ingénierie du son, législation, méthodes de protection. Les ponctuations musicales live rock et rap racontent l'évolution des styles et le rapport entre musique et technologies. L'apport de connaissances et la forme scénique font la force de cette action de prévention et promotion de la santé dont le succès auprès des scolaires ne se dément pas depuis 2002. (Durée 1h30)

Cette action de sensibilisation dans le cadre éducatif a pour but de :

- **Agir sur les comportements** spontanés par l'exposé largement illustré des risques encourus,
- **Donner des indications pratiques** pour gérer au quotidien l'exposition aux musiques amplifiées,
- **Faciliter une gestion responsable** : dépistage, protection, attention, pour être acteur de sa santé,
- **Faire appréhender concrètement** l'amplification : données physiques, techniques et pratiques,
- **Participer à l'éducation culturelle** par un dispositif scénique et des contenus musicaux de qualité.

SNARK & L'APPAS (Caen) présentent



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

2018/2019

Action musiques amplifiées & risques auditifs
En Basse-Normandie depuis 2002

UN MOUVEMENT NATIONAL, DES ACTIONS REGIONALES

Constats alarmants et force de loi ont motivé les responsables des salles de concert à se mobiliser pour entreprendre une vaste campagne de sensibilisation à partir de 1999. Les ministères de la Santé et de l'Éducation valident le projet. Aujourd'hui 17 opérateurs portent le programme Peace&Lobe en France. Fédérés au sein du réseau **Agi-Son** ils répondent à un cahier des charges rigoureux. **La Basse-Normandie compte parmi les premières régions** à s'associer au mouvement. Depuis 2001, la réalisation est principalement financée par l'instance régionale de santé publique, aujourd'hui **l'Agence Régionale de Santé Normandie**, associée suivant les années aux partenaires de l'Éducation, de l'Environnement et de la Culture. À noter le concours des villes pour les prêts de salles, la participation de **Canopé** à Caen et des scènes de musiques actuelles, **le Normandy à Saint-Lô, la Luciole à Alençon** pour des séances ouvertes.

ÉVALUATION & VALIDATION

L'action fait l'objet d'une évaluation auprès des référents et des élèves. Le concert-conférence recueille dans l'Académie de Caen un indice de satisfaction de **9/10** exprimé par **56%** des établissements sur 15 années d'intervention.

Les résultats du sondage auprès des élèves sont très bons et en progression en 2017 : 89% des élèves indiquent que le programme est instructif. Ils sont **76%** à prendre en compte le message de prévention, dont **22%** sérieusement. (Échantillon 10,75% sur 5800 élèves en 2017)

A fin 2017 plus de **58 000 élèves** ont été sensibilisés en partenariat avec **141 établissements** de l'Académie (46%). Les interventions ont été sollicitées par les **collèges pour 53%**, les **lycées et centre de formation pour 41%**, des établissements spécialisés handicap pour 6%.

Le programme Snark est révisé chaque saison pour veiller à sa pertinence, rester en phase avec son public, être en prise avec le contexte technologique et culturel en constante évolution, prendre en compte les retours des bénéficiaires et les préconisations de son comité de pilotage. Il fait l'objet d'un suivi constant du service Prévention et Promotion de la Santé, Santé-Environnement de l'ARS Normandie.



DÉROULEMENT & CONDITIONS

Tout établissement intéressé est invité à prendre contact avec Snark. Les interventions se déroulent sur **une journée avec 2 séances en après-midi**.

Elles sont mises en place de préférence dans une salle de spectacle où plusieurs journées peuvent être proposées. Notre équipe peut s'installer dans les établissements ou à proximité quand les conditions techniques le permettent.

Les séances sont prévues pour des groupes de **80 à 250 élèves** suivant configuration des salles.



Les interventions sont conditionnées à l'engagement des établissements dans l'action : mise en place par les **CESC**, désignation d'un référent, **inscription dans un projet, un parcours ou un programme, implication d'une équipe pédagogique**, réponses aux questionnaires d'évaluation. Une contribution fixe de **400€ par jour** pour les séances dédiées **ou une participation de 2€ par élève** dans les salles de concert est demandée aux établissements.

Saison 2018 / 2019 : 14 journées sur 3 sessions proposées :

2018 : du 10 au 18 décembre - **2019 :** du 28 janvier au 7 février / du 4 au 15 mars

<http://www.snark.fr>

<http://www.agi-son.org> // <http://kitpro.agi-son.org>

plateforme web de ressources et d'évaluation : <http://edukson.org/>



& L'APPAS ACTIONS RISQUES AUDITIFS & MUSIQUES AMPLIFIÉES

Françoise Grieu - tél : 02 31 85 90 00 – 06 84 23 85 53 – contact@snark.fr // www.snark.fr